

DÉCLARATION À LA PRESSE DES ACTEURS NON ÉTATIQUES AFRICAINS (ANE) À L'OUVERTURE DE LA COP30

Belém, Brésil | 10 novembre 2025 – Message de l'Afrique au monde : la COP30 doit marquer un tournant pour la justice climatique et la solidarité mondiale

Alors que la 30e Conférence des Nations unies sur les changements climatiques (COP30) s'ouvre à Belém, au Brésil, les acteurs non étatiques africains, représentant plus de 10 000 voix issues de la société civile, des jeunes, des femmes, des groupes confessionnels, des syndicats, du monde universitaire et des communautés de première ligne, s'unissent derrière un message : **cette COP doit être celle qui apportera justice, ressources et actions équitables.**

La COP30, appelée à juste titre la COP du peuple, rappelle l'esprit des conventions de Rio de 1992. Pourtant, elle se déroule dans un monde mis à rude épreuve par des crises qui se chevauchent : climat, dette, inégalités et fragmentation géopolitique. Pour l'Afrique, ces crises définissent la réalité quotidienne de millions de personnes dont les moyens de subsistance, la santé et la sécurité sont déjà menacés.

Aujourd'hui, nous réaffirmons la détermination de l'Afrique à faire preuve d'audace, à dire la vérité au pouvoir et à exiger des résultats qui reflètent nos réalités et défendent nos droits.

Nos principales attentes et revendications

1. La justice climatique et l'équité ne sont pas négociables

L'Afrique se présente à la COP30 unie derrière le principe des responsabilités communes mais différenciées. La justice et l'équité climatiques doivent être au cœur de chaque décision. Le droit du continent au développement et à l'éradication de la pauvreté ne peut être sacrifié au nom d'une ambition définie ailleurs.

2. L'adaptation doit s'accompagner de moyens de mise en œuvre

L'objectif mondial en matière d'adaptation (GGA) ne peut reposer uniquement sur des indicateurs. Sans financement, les indicateurs ne sont que des promesses vaines. L'Afrique demande que le financement de l'adaptation soit triplé d'ici 2030, sous forme de subventions et non de prêts, et que la priorité soit donnée à l'adaptation menée localement, aux femmes et aux jeunes au cœur du processus décisionnel.

3. Le financement climatique est un droit, pas une œuvre de charité.

La feuille de route de Bakou-Belém doit atteindre son objectif annuel de 1 300 milliards de dollars d'ici 2035, en commençant par un objectif annuel de 300 milliards de dollars qui donne la priorité à l'adaptation et aux pertes et dommages. Ce financement doit être nouveau, supplémentaire, prévisible et basé sur des subventions. Les prêts ne sont pas un financement climatique, mais une dette climatique.

4. Réformer l'architecture financière mondiale pour plus de justice

Nous appelons à des réformes profondes des systèmes financiers mondiaux afin de mettre fin à la crise de la dette africaine, d'annuler les dettes illégitimes et de démocratiser les institutions multilatérales. Le financement climatique ne doit pas renforcer la dépendance, mais élargir l'espace budgétaire pour des transitions justes et centrées sur les personnes.

5. Rendre opérationnel le Fonds pour les pertes et dommages pour les communautés en première ligne

Après des décennies de retard, le Fonds pour les pertes et dommages doit devenir pleinement opérationnel : accessible, simplifié et basé sur des subventions. Les engagements volontaires assimilent la justice à la charité, ce qui s'écarte de l'esprit de l'Accord de Paris. Les réparations climatiques doivent aller directement aux communautés touchées, en protégeant les moyens de subsistance, les travailleurs et les enfants déplacés par les catastrophes.

6. Soutenir la transition juste de l'Afrique en tant que bien public mondial

La transition juste de l'Afrique est essentielle à la stabilité mondiale. Nous rejetons les modèles extractifs et les mesures commerciales unilatérales telles que le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières qui pénalisent les économies africaines. Nous appelons plutôt à investir dans la valeur ajoutée locale, les emplois verts décents et la gouvernance régionale des minéraux critiques.

Dr Mithika Mwenda is the Executive Director of Pan African Climate Justice Alliance (PACJA)

7. Reconnaître l'accès à l'énergie comme un objectif climatique

Avec 630 millions d'Africains toujours privés d'électricité, l'accès à l'énergie est à la fois un impératif moral et climatique. La COP30 doit reconnaître officiellement l'accès à une énergie propre et abordable comme faisant partie du cadre mondial d'atténuation et soutenir l'objectif de l'Afrique d'ajouter 300 GW d'énergies renouvelables et d'atteindre 300 millions de personnes d'ici 2030 dans le cadre de la Mission 300.

8. La justice de genre fait partie intégrante de la justice climatique

Les femmes et les filles supportent le plus lourd fardeau climatique. Leur leadership doit être reconnu, doté de ressources et protégé. Les mesures climatiques qui ignorent l'égalité des sexes sont injustes et non durables.

9. Ancrer la transition juste dans la protection sociale et le travail décent

Une transition juste pour l'Afrique doit créer des emplois, protéger les travailleurs et bâtir des économies inclusives. Chaque instrument de financement climatique doit inclure des garanties en matière de travail et un soutien à la reconversion professionnelle et à l'emploi des jeunes dans les secteurs verts.

10. Défendre le multilatéralisme et la solidarité

À l'heure où le nationalisme et le déni climatique menacent le progrès collectif, la COP30 doit renouveler la foi dans le multilatéralisme. Les pays du Nord doivent faire preuve de bonne foi en honorant leurs engagements, en rétablissant la confiance et en travaillant en partenariat, et non en adoptant une attitude paternaliste.

Notre appel à l'action

Le message de l'Afrique à la COP30 est clair : ***nous ne recherchons pas la sympathie, nous exigeons la solidarité.***

Nous ne sommes pas les victimes de la crise, nous sommes les coauteurs de la solution. Mais la justice exige que les responsables du problème assument leur part équitable de la réponse. Que la COP30 à Belém marque le moment où le monde a choisi l'équité plutôt que le retard, le partenariat plutôt que la pitié, et la justice plutôt que la commodité.

Publié par :

Acteurs non étatiques africains pour la justice climatique

Facilité par l'Alliance panafricaine pour la justice climatique (PACJA)

Contact :

Secrétariat continental de la PACJA

Kabarnet Road, Nairobi, Kenya

info@pacja.org / www.pacja.org